



Titre Professionnel Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes

Programme

Objectifs de la formation

- ✓ Construire une posture de formateur d'adultes
- ✓ Acquérir les fondamentaux de l'ingénierie de formation
- ✓ Acquérir des repères techniques, méthodologiques et organisationnels pour analyser une demande ou un besoin de formation
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre une action ou un dispositif de formation

Public et prérequis

Public Aux praticiens(nes) de la formation d'adultes ayant le projet d'obtenir une reconnaissance professionnelle par l'obtention du titre professionnel de formateur (trice) professionnel(le) d'adultes

A tout professionnel, salarié ou demandeur d'emploi, envisageant une reconversion professionnelle dans le métier de formateur (trice) professionnel(le) d'adultes, et ayant acquis une expérience professionnelle suffisante pour suivre la formation.

Prérequis Avoir atteint le niveau bac ou équivalent

Posséder deux années d'expérience professionnelle

Pour le candidat (e)s à la VAE, posséder trois années d'expérience professionnelle dans le métier de la formation.

Durée et modalité de formation

Durée 23 semaines (soit 805 heures de formation) examen inclus et 6 semaines d'immersion en entreprise (soit 210 heures)

Modalité Possibilité de suivre cette formation en contrat ou période de professionnalisation avec validation progressive des CCP du titre professionnel

Contenus de formation

Construire une action de formation

- ✓ Théories et concepts clés de l'apprentissage des adultes et de l'ingénierie de formation
- ✓ Analyse d'une demande de formation et d'un besoin de formation
- ✓ Analyse des situations professionnelles
- ✓ Le scénario pédagogique global
- ✓ Evaluation de l'action de formation
- ✓ Rédaction d'une offre de formation

Préparer et animer des situations d'apprentissage

- ✓ Les concepts clés de l'ingénierie pédagogique
- ✓ Elaboration du scénario pédagogique d'une séance
- ✓ Préparation des ressources
- ✓ Les modalités d'évaluation des apprentissages
- ✓ Les dimensions RSE
- ✓ Animation d'une séance de formation collective
- ✓ Evaluation des apprentissages de la séance
- ✓ Repérage des difficultés individuelles d'apprentissage et remédiation
- ✓ Analyse de ses pratiques

Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation

- ✓ Analyse des évolutions du contexte de la formation professionnelle continue
- ✓ Formalisation du cahier des charges
- ✓ Les outils, les supports et les ressources pédagogiques utilisables dans un dispositif
- ✓ Elaboration des outils de suivi de parcours
- ✓ Veille concernant les modalités et conditions d'apprentissage
- ✓ Contribution à l'évaluation d'un dispositif et rendu compte

Accompagner les apprenants dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours

- ✓ La posture d'accompagnement
- ✓ La conduite d'entretien
- ✓ La contractualisation des modalités pédagogiques
- ✓ La démarche diagnostique des difficultés d'apprentissage et les remédiations
- ✓ Accompagnement dans l'élaboration ou la consolidation du projet d'insertion professionnelle
- ✓ Mobilisation d'un réseau
- ✓ Analyse de ses pratiques d'accompagnement
- ✓ Veille sur les questions d'emploi, de formation et d'évolutions du territoire

Méthodes pédagogiques utilisées

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques

- ✓ Bibliothèque de ressources pédagogiques sur le métier de formateur (trice), les outils et les techniques d'animation
- ✓ Kit de livrets stagiaire
- ✓ Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Encadrement

L'animation de la formation est assurée par une équipe composée de formateurs (trices) experts en pédagogie active et de formateurs techniques confirmés.

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation

Suivi Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Evaluation Durée entre 14 heures et 21 heures
A l'issue du parcours continu de formation, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

1. Les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
2. Un Dossier Professionnel qui décrit, par activité type, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises
3. Une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée
4. Entretien final avec le jury

Validation En cas de réussite aux examens :
Validation de l'un des deux CCP ou du titre professionnel de formateur (trice) professionnel(le) d'adultes (Niv. 3), délivré par le Ministère chargé de l'emploi.
Chaque participant recevra une attestation à l'issue de sa formation.

Responsable Pédagogique : M. Loïc LELIEVRE